

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices en Montage Chauffage et Sanitaire

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

Un **poste est directement à pourvoir** à Nivelles

Date limite pour postuler : 24/09/2024

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01
4.449,15 € mensuel brut

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l'expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu'employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 109958].

Plus d'infos sur la fonction et le contenu des épreuves pratiques ?

Contactez Olivier Mikelic au 0478/979412 ou olivier.mikelic@forem.be

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **monteur en chauffage ET sanitaire ;
et/ou**
- **une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée.**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **30/09/2024**.

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- réaliser des installations complètes en acier, avec accessoires filetés et cintrage à chaud et à froid ;
- réaliser des soudures de tuyaux libres, des soudures de branchements sur canalisation libre ou maintenue ;
- Assembler des éléments d'installation en cuivre par brasure tendre ;
- Réaliser une installation en cuivre: cintrer et assembler les tuyaux par brasure forte, placer des colliers et fixer l'installation, raccorder aux appareils sanitaires, vérifier l'étanchéité ;
- Installer des radiateurs avec tubes à sertir : débiter, cintrer et assembler le tube par emboîtement et sertissage ;
- Préparer et placer des conduites en tubes à sertir avec raccordement aux corps de chauffe ;
- Préparer et placer une conduite d'eau sous pression ;
- Préparer et placer une conduite d'alimentation en polypropylène, ainsi qu'une conduite d'eau froide en tuyaux PE ;
- Préparer et placer une canalisation d'écoulement et de ventilation en tuyaux PVC ;
- Préparer et placer une conduite d'évacuation et de ventilation en tuyaux PE-HD ;
- Monter une installation en tuyauterie synthétique : couper, assembler et installer les tubes, les poser et les raccorder ;
- Placer divers appareils sanitaires (évier, douches, WC...) et accessoires avec raccords eau froide et évacuation, avec production d'eau chaude (gaz et électricité) ;
- monter les équipements des systèmes de chauffage, de sanitaire de ventilation mécanique contrôlée –VMC et de conditionnement d'air ;
- poser des canalisations, tuyauteries, serpentins dans le sol, gaines de ventilation et câblages des systèmes de chauffage, de sanitaire et de ventilation mécanique contrôlée –VMC ;
- maîtriser la langue française orale et écrite.

Connaissances

- connaissance technique de la mise en œuvre des matériaux et équipements de chauffage et sanitaire ;
- connaissance des techniques de planification et de suivi de projets ;
- la législation dans le secteur de la construction ;
- l'organisation générale du secteur de la construction ;
- la qualité, la sécurité et l'environnement dans le secteur de la construction ;
- le levage et la manutention de charge ;
- le matériel et les outils utilisés ;
- connaissance globale de la réglementation PEB en vigueur et la maîtrise de l'impact de celle-ci pour les métiers du bâtiment ;
- la coordination générale des différents corps de métiers, la planification et la chronologie des tâches à réaliser par métier/compétences ;
- la lecture de plans appliquée, lecture de schémas ;
- les logiciels bureautiques courants, l'environnement Windows et la messagerie électronique.